

MAITRE JACQ Michel
Huissier de Justice
11, bis rue Thiers
29392 QUIMPERLE CEDEX

Téléphone : 02.98.96.15.70
Portable : 06.08.93.80.16
Fax : 02.98.39.06.93

Mail: contact@huissier-bretagne.com

Site web : huissier-bretagne.com

PROCES VERBAL DE CONSTAT.

LE SEPT JUILLET
DEUX MIL DIX SEPT
A NEUF HEURES ET QUINZE MINUTES

EXPOSE

A LA DEMANDE DE :

SFS EUROPE SA, société anonyme au capital de 1.000.000€, dont le siège social est situé au 40 rue de la Vallée, Bâtiment G, L-2661 Luxembourg, immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B128 505 prise en la personne de son représentant légal.

Lequel m'expose,

La société SFS EUROPE organise du 07.07.2017 de 09h00 au 09.07.2017 à 22h00 (Dunkerque), du 17.07.2017 de 09h00 au 18.07.2017 à 23h59 (Les Sables d'Olonne), du 23.07.2017 de 09h00 au 24.07.2017 à 23h59 (Grau-du Roi) et du 26.07.2017 de 09h00 au 27.07.2017 à 23h59 (Marseille) un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Gagnez un polo officiel du Tour de France à la Voile ».

Afin de préserver ses droits, SFS EUROPE requiert l'huissier de justice soussigné d'enregistrer le règlement dudit jeu en son étude et de dresser constat de ce dépôt.

Déférant à cette requête,

J ' a i, Michel JACO, huissier de justice, 11 bis rue Thiers 29300 QUIMPERLE, soussigné.

Fait les constatations ci-dessous.

CONSTATATIONS

SFS EUROPE me remet via **DEPOTJEUX.COM**, un règlement complet du jeu dénommé « Gagnez un polo officiel du Tour de France à la Voile ».

Le règlement comprend onze articles :

- Article 1 : Organisation du jeu
- Article 2 : Conditions de participation
- Article 3 : Modalités de participation
- Article 4 : Désignation des gagnants
- Article 5 : Dotation
- Article 6 : Identification des gagnants et élimination de la participation
- Article 7 : Dépôt du règlement
- Article 8 : Protection des données
- Article 9 : Responsabilité de la société organisatrice
- Article 10 : Loi applicable et contestation
- Article 11 : Propriété industrielle et intellectuelle

La période de jeu sans obligation d'achat est fixée du 07.07.2017 de 09h00 au 09.07.2017 à 22h00 (Dunkerque), du 17.07.2017 de 09h00 au 18.07.2017 à 23h59 (Les Sables d'Olonne), du 23.07.2017 de 09h00 au 24.07.2017 à 23h59 (Grau-du Roi) et du 26.07.2017 de 09h00 au 27.07.2017 à 23h59 (Marseille).

Il est mis en jeu par l'organisateur les lots suivants :

- 20 polos officiels du Tour de France à la Voile de la marque Musto d'une valeur unitaire de 45€.

Le texte intégral du règlement du jeu est annexé à la minute du présent acte.

Telles sont les constatations que j'ai faites et les déclarations que j'ai recueillies.

En foi de quoi, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

